

**CONVOCAATION**  
de l'Assemblée Générale  
de l'OCCE de la Manche

Saint Lô, le 20 Décembre 2023

L'Assemblée Générale statutaire pour l'année scolaire 2023/2024 de l'OCCE de la Manche se réunira le :

**7 Février 2024, à 9 h 00,**  
Au 5 Boulevard de la Dollée à Saint Lô

Pour délibérer valablement la présence ou la représentation du dixième des membres de notre association est nécessaire. Merci de retourner le plus rapidement possible votre procuration si vous ne pouvez venir.

**Ordre du jour :**

- Rapport moral et d'orientation,
- Rapport d'activités
- Rapport financier et affectation des résultats,
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Votes sur les rapports
- Projets d'activités et Projet de budget,
- Votes sur les projets,
- Fixation de la cotisation
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Renouvellement du commissaire aux comptes

**Questions diverses :** *( Pour être inscrites à l'ordre du jour, les questions diverses devront parvenir 48 h avant la réunion au siège de l'association départementale, 5 Boulevard de la Dollée 50 000 SAINT-LO)*

